

Objectif Oman

Mars 2021



FAITS SAILLANTS

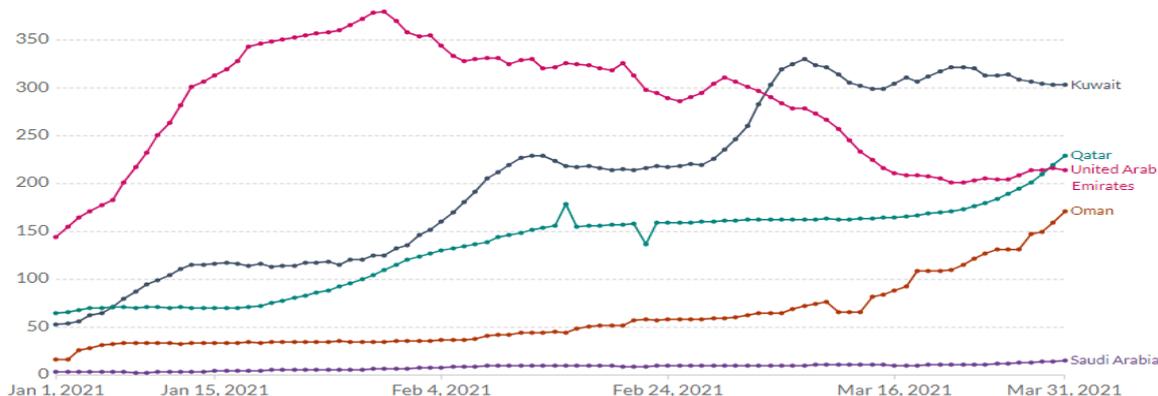
- *Le score d'Oman progresse dans les classements Transparency International et Heritage Foundation*
- *Les autorités annoncent de « nouvelles » mesures de soutien à l'économie*
- *Hydrogène : multiplication des initiatives en attendant la publication de la stratégie nationale*
- *Hydrocarbures : passage en revue des dernières annonces en matière d'exploration*

CLIMAT DES AFFAIRES

Point de situation sur la gestion de la crise sanitaire du Covid-19

Le Sultanat d'Oman comptait officiellement 160 018 cas de Covid-19 recensés pour 1681 décès au 31 mars 2021. Le nombre de contaminations a connu une forte croissance au cours du mois de mars, avec désormais une moyenne quotidienne de près de 800 nouveaux cas détectés (contre 150 cas auparavant) et plus de 150 patients en unités de soins intensifs. Conséquence, les autorités omanaises ont dévoilé de nouvelles mesures d'endiguement de l'épidémie. Un couvre-feu a ainsi été décrété entre 20h et 5h du matin jusqu'au 8 avril au moins et la présence de fonctionnaires dans les administrations publiques a été limitée à 50% des effectifs. Comme pour les établissements scolaires publics, les écoles privées et internationales ne pourront désormais assurer qu'un enseignement à distance. De plus, les passagers à destination d'Oman sont maintenant dans l'obligation de présenter à l'embarquement une réservation d'hôtel effectuée via la plateforme gouvernementale « *Sahala* » en prévision de leur quarantaine de sept jours. Le Comité suprême a également décidé d'interdire tous les vols directs depuis le Royaume-Uni, ainsi que l'entrée sur le territoire aux passagers ayant transité par le Royaume-Uni au cours des 14 derniers jours, à l'exception des ressortissants omanais. En parallèle, la campagne vaccinale progresse toujours à un rythme modéré, en raison notamment du faible nombre de vaccins reçus (120 878 personnes vaccinées, soit env. 2,5% de la population).

Nombre de nouveaux cas quotidiens de Covid-19, par million d'habitants (Ourworldindata.org)



Le score d'Oman progresse dans les classements Transparency International et Heritage Foundation

L'ONG *Transparency International* a publié son rapport 2020 sur l'Indice de perception de la corruption. Elaboré à partir de questionnaires sur le degré perçu de corruption du secteur public distribués auprès d'hommes d'affaires, d'analystes de risques et d'universitaires, le rapport place à nouveau Oman au 49^{ème} rang (sur 180 pays), malgré une progression de son score de deux points à 54/100 (100 correspondant à une absence totale de corruption perçue et 0 à une corruption jugée systématique). Le score moyen demeure 43/100 au plan mondial et 39/100 dans la région Proche et Moyen-Orient. Au sein du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), le Sultanat figure en 3^{ème} position derrière les Emirats arabes unis (71/100) et le Qatar (63/100), mais devant l'Arabie Saoudite (53/100). A noter par ailleurs que le Danemark et la Nouvelle-Zélande se maintiennent en tête du classement (88/100 chacun) et que la France demeure au 23^{ème} rang (69/100), devant les Etats-Unis, 25^{èmes} (67/100).

Avec un score de 64,6 (+1 point), Oman se classe par ailleurs au 71^{ème} rang mondial, en progression de 5 places, de l'Indice sur la liberté économique 2021 publié par le think-tank américain *The Heritage Foundation*. Le Sultanat progresse notamment sur les critères de protection de la propriété privée, de lutte contre la corruption et de liberté d'entreprise. Oman, qui occupe le 7^{ème} rang sur 14 parmi les pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, demeure toutefois dans la catégorie des économies « modérément libres » depuis la création de l'indice en 1996.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Les autorités annoncent de « nouvelles » mesures de soutien à l'économie

A l'issue du Conseil des ministres tenu le 9 mars 2021, les autorités omanaises ont dévoilé une nouvelle série de mesures anticrise sous la forme d'un plan de soutien à l'économie (« *Economic Stimulus Plan* »). Ce plan, qui s'inscrit selon les autorités dans le cadre plus large du plan de consolidation budgétaire à moyen-terme (2020-2024) et du 10^e plan quinquennal pour la diversification économique (2021-2025), s'articule autour de cinq axes principaux : i) la fiscalité, ii) le climat des affaires et les investissements, iii) le soutien aux petites et moyennes entreprises, iv) le marché du travail et l'emploi et v) le secteur bancaire.

Dans le détail, les mesures relatives à la fiscalité prévoient notamment l'exonération pendant cinq ans de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui débiteront leur activité principale entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2022 dans un secteur favorisant la diversification économique du Sultanat (*sic*). Les autorités annoncent également l'exonération de l'impôt sur les sociétés pour les établissements hôteliers en 2020 et 2021, ainsi que l'exonération du paiement des taxes touristique et municipale en 2021. Le maintien de la suspension de la retenue à la source (*withholding tax*) sur certains revenus des non-résidents (dividendes, intérêts) est par ailleurs confirmé jusqu'en 2024. Enfin, une réduction de 25% des baux fonciers dans la zone économique spéciale de Duqm et les zones industrielles rattachées à l'autorité publique Madayn sera appliquée jusqu'en 2022.

Afin d'améliorer le climat des affaires et de favoriser les investissements, les autorités prévoient d'offrir automatiquement aux sociétés nouvellement créées par des investisseurs étrangers trois licences pour le recrutement de main-d'œuvre expatriée. L'octroi d'un statut de résident long-séjour pour certains investisseurs étrangers est également envisagé. De plus, les autorités font part de leur volonté d'accorder aux entreprises étrangères le droit de posséder des parcelles de terrain de 5 000 mètres carrés et plus dans le cadre de l'exercice de leur activité.

Pour soutenir spécifiquement les petites et moyennes entreprises, les autorités omanaises annoncent par ailleurs une réduction de 15% à 12% du taux de l'impôt sur les sociétés acquitté par les PME sur les années fiscales 2020 et 2021, ainsi que la poursuite en 2021 du report du remboursement des prêts accordés par le fonds public Al Raffd. Afin de stimuler le marché du travail et d'encourager l'emploi, les autorités annoncent également l'allocation de 20 millions de rials (44 M EUR) dans le budget 2021 pour la formation des

demandeurs d'emploi et la réduction, sous certaines conditions, des droits à payer pour le recrutement d'expatriés qualifiés (-50% pour les entreprises respectant leurs obligations d'omanisation et -25% pour les autres, à condition qu'elles disposent d'employés omanais), sans précision de calendrier toutefois.

Au niveau bancaire, les autorités confirment les mesures de suspension jusqu'à nouvel ordre du remboursement des prêts pour les citoyens ayant perdu leur emploi et jusqu'à la fin septembre 2021 pour ceux dont les salaires ont été réduits par leurs employeurs. Instruction est par ailleurs donnée aux banques de continuer à accepter jusqu'à fin septembre 2021 les demandes de report de remboursement de la part des emprunteurs affectés par la crise, sans préjudice sur leur notation-crédit. Les mesures qui visent à renforcer la liquidité bancaire (notamment la réduction des exigences en matière de fonds propres) et favoriser *in fine* l'octroi de crédits sont prolongées.

Au-delà de l'effet d'annonce, on retiendra qu'un certain nombre de mesures dévoilées dans ce plan sont déjà en vigueur depuis plusieurs mois et seront, de fait, simplement prolongées (exonération des taxes touristiques et municipales, report des échéances de remboursement, soutien à la liquidité bancaire, suspension de la *withholding tax* pour certains revenus, etc.). Si elles vont globalement dans le bon sens, les nouvelles mesures devraient peiner pour leur part à constituer, en l'état, un véritable catalyseur du redémarrage de l'activité économique. A court terme, l'espoir de rebond pour le Sultanat semble donc principalement reposer sur la hausse du prix du baril de pétrole, qui s'échangeait fin mars autour de 63 USD.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Hydrogène : multiplication des initiatives en attendant la publication de la stratégie nationale

Le spécialiste indien de l'énergie solaire *ACME Solar* et la société omanaise *Tatweer* en charge du développement de la zone économique spéciale (ZES) de Duqm ont annoncé en mars 2021 la signature d'un mémorandum d'entente (*MoU*) en vue de développer une usine de production d'ammoniac vert à Duqm. Estimé à 2,5 Md USD, ce projet pourrait permettre à terme d'alimenter les marchés asiatique, européen et américain en ammoniac fabriqué à partir d'hydrogène vert (produit par électrolyse grâce à de l'électricité décarbonée issue de panneaux solaires). Cette annonce vient s'ajouter à d'autres effectuées récemment.

En décembre 2020, *OQ Alternative Energies*, filiale de la société omanaise *OQ*, et la société belge *DEME Concessions* ont également signé un partenariat pour développer à Duqm une usine de production d'hydrogène vert et/ou de ses dérivés (méthanol vert, ammoniac) à destination de clients européens. La première phase du projet consiste actuellement en la réalisation d'une étude de faisabilité avec le soutien du cabinet de conseil allemand *Roland Berger*. La décision finale d'investissement dans ce projet, qui prévoit notamment l'installation d'un électrolyseur de forte capacité alimenté par énergie solaire et éolienne, est attendue en 2021.

Plusieurs projets en lien avec l'hydrogène sont également à l'étude au sein du Port de Sohar, notamment en vue de récupérer l'hydrogène gris (d'origine fossile) déjà généré par les industries locales en tant que sous-produit de leurs activités et de le redistribuer à d'autres consommateurs industriels de la zone. Enfin, le groupe japonais *Sumitomo* et le pétrolier omanais *ARA* ont signé un *MoU* en mars 2020 pour étudier la création d'une petite unité de production d'hydrogène (300 à 400 tonnes annuelles) qui fonctionnerait à partir des gaz associés issus de la production pétrolière d'*ARA* et alimenterait, par exemple, une flotte locale de véhicules fonctionnant à l'hydrogène.

Au final, les projets « hydrogène » en Oman semblent donc n'être encore qu'à un stade très préliminaire de développement. Cette situation pourrait toutefois évoluer à moyen terme dans le sillage de la publication attendue en mai-juin 2021 de la feuille de route nationale pour l'hydrogène rédigée par le groupe de travail *EJAAD*. Fruit d'une initiative commune entre le centre de recherche national omanais *The Research Council*, le ministère de l'Énergie et des minéraux et le pétrolier *PDO* notamment, *EJAAD* s'était vu confier la tâche de préciser et formaliser la stratégie économique du Sultanat vis-à-vis de l'hydrogène en février 2020.

Hydrocarbures : passage en revue des dernières annonces en matière d'exploration

Le début de l'année 2021 a été marqué par plusieurs annonces relatives aux activités d'exploration menées par les acteurs de l'amont pétrolier en Oman. Le groupe suédois *Tethys Oil* a ainsi indiqué avoir terminé le forage de son premier puit d'exploration *Thameen-1* au sein du bloc 49 (sud-ouest du Sultanat), mais les résultats seraient pour l'heure peu probants. De son côté, le spécialiste américain de l'extraction non conventionnelle *EOG*, également détenteur depuis novembre 2020 de 50% des parts du bloc 49, a annoncé son intention de forer d'ici la fin de l'année deux puits d'exploration au sein du bloc 36.

En février 2021, les autorités omanaises ont également annoncé la signature d'un accord d'exploration et de partage de la production avec le groupe omanais *Majan Energy* pour le bloc 71, situé dans le centre du Sultanat. D'une surface de seulement 282 km², le bloc 71 renfermerait pour l'essentiel un pétrole « extra-lourd » (10° API) dont l'extraction pourrait constituer un défi technique important. *Oxy* a confirmé pour sa part son intention de développer ses activités en Oman en 2021. Le groupe américain prévoit ainsi de mener des études sismiques au sein de son bloc 30 au nord du Sultanat et de sécuriser son plan de développement pour le bloc 62, qui pourrait servir à terme de *hub* pour le développement des blocs voisins 30 et 51 selon la revue spécialisée *Mees*.

Au niveau *offshore*, *Masirah Oil*, détenue à 86% par l'entreprise singapourienne *Rex International*, a récemment annoncé avoir foré et mis en production avec succès deux nouveaux puits au sein de son champ *Yumna Field* (bloc 50), portant la capacité de production du site à plus de 30 000 barils/jour. Pour rappel, *Yumna Field* est à ce jour l'unique champ *offshore* opérationnel en Oman alors que le groupe italien *ENI* s'affaire à l'exploration du bloc *offshore* 52 (situé le long des côtes sud du pays), débutée en 2020. Trois autres blocs *offshore* demeurent par ailleurs encore en attente d'attribution par les autorités (les blocs 18, 41 et 59).

Pour mémoire, selon le rapport *BP Statistical Review of World Energy* de 2020, Oman disposerait de réserves prouvées de pétrole équivalentes à 5,4 Md de barils, soit 15,2 années de production au rythme actuel (contre respectivement 69 et 67 années pour ses voisins saoudien et émirien).

Bank Muscat lève 500 M USD sur le marché obligataire international

Bank Muscat, première banque commerciale du Sultanat d'Oman, a annoncé avoir levé 500 M USD sous la forme d'obligations *EMTN* (*Euro Medium Term Note*) à 5 ans et au taux de 4,75%. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme d'émissions obligataires *EMTN* plus important de 2 Md USD dévoilé récemment par la banque et qui vise notamment à développer la capacité de financement de nouveaux projets en dollars. Arrangée par un *pool* de banques régionales et internationales, cette opération aurait rencontré une forte demande, supérieure à 2 Md USD. Les obligations seront émises sur la place boursière de *Euronext Dublin*. Pour mémoire, *Bank Muscat* a enregistré un profit de 163 M OMR (424 M USD) en 2020.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Économique de Mascate

Rédigé par : Pablo Nivon, Fabien Gleizes

Revu par : Fabien Gleizes
Chef du Service Économique de Mascate

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/OM>